

Identifier la Rousserolle effarvatte et la Rousserolle verderolle

Dominique TISSIER



Introduction

La Rousserolle effarvatte *Acrocephalus scirpaceus* et la Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris* sont deux espèces très semblables et les identifier sur le terrain et même sur photo est un exercice difficile pour tout ornithologue, même expérimenté.

Et comme elles sont toutes deux souvent dissimulées dans la végétation, elles ne nous facilitent pas le problème !

Nous ne traiterons pas ici des chants qui sont, eux, très différents, et qui permettent au printemps et en été une identification facile. En halte migratoire, elles ne chantent que rarement, surtout en automne, et il faut donc se plonger dans ses guides ornithologiques !

Nous utiliserons surtout ici *le Guide Ornitho* (MULLARNEY *et al.* 2010), le *Macmillan* (HARRIS *et al.* 1996), ainsi que le très bon ouvrage, traduit en français, *Identifier les Oiseaux*, de HARRIS *et al.* (1992). Le plus précis est le *Macmillan*, mais il n'a jamais été traduit en français. Nous essaierons ici de faire une traduction précise des critères d'identification. Nous avons aussi consulté l'ouvrage utilisé par les bagueurs (DEMONGIN 2020) et le BEAMAN & MADGE dans son édition française (1998), ainsi que de nombreuses photos diffusées sur *internet*.



Photo n°1 : Rousserolle effarvatte, Camargue, mai 2014, Guillaume TISSIER

Habitats

L'effarvatte vit essentiellement dans les roselières (photos n°1 & 17), très rarement dans les champs de colza et de plantes herbacées comme les épilobes, mais, en halte migratoire, on peut la voir aussi dans des ronciers ou des haies. Nous l'avons trouvée le 29 juin 2021 au Parc de Gerland, parc urbain proche du Rhône, où elle n'est pas nicheuse, mais elle chantait, sans se montrer, dans un massif ornemental de phragmites bien touffu ! Nous nous rappelons aussi un oiseau trouvé dans un roncier de Marcy-l'Étoile le 24 mai 1999, devant l'entrée du stade, loin de toute roselière !

La verderolle préfère des zones de végétation herbacée, également bien touffue, souvent dans des petits vallons humides, des buissons, petits peupliers ou saules en repousse, orties, lauriers, osiers et autres plantes à grosses tiges, arbustes près des fossés, parfois proches des roselières de sa cousine.

« Cet oiseau imite jusqu'à 212 chants d'autres espèces... Des imitations d'oiseaux non européens rencontrés lors des migrations ou en hivernage font partie de son exceptionnel répertoire » (in Wikipédia.org). Le chant est donc facile à distinguer de celui monotone et grinçant de l'effarvate.

En Rhône-Alpes, elle est assez facile à trouver dans les zones de montagne. Par exemple, nous avons le souvenir d'un mâle chanteur bien vu au Grand Bornand (Haute-Savoie), près de notre gîte, à environ 1200 mètres d'altitude, le 13 juin 1998.



Photo n°2 : Rousserolle verderolle, Corentin MORVAN, in www.oiseau.net

Description des deux espèces (op. cit.)

Très semblables dans la famille des Acrocéphalidés, la Rousserolle effarvate (*Eurasian Reed Warbler*) et la Rousserolle verderolle (*Marsh Warbler*) ont les parties supérieures brun-gris, parfois à très vague nuance verdâtre, et plus ou moins chaudes. Le dessous du corps est clair, lavé de chamois clair plus ou moins prononcé. Les ailes sont assez longues avec une projection des primaires longue (70 à 90% de la longueur des tertiaires) et les pointes des primaires souvent liserées de clair, sauf en plumage usé. Le dessous des ailes, les axillaires et les sous-caudales sont chamois-crème. Le sourcil est peu ou pas marqué, de même que le cercle orbital. La gorge est blanche et se hérisse un peu pendant le chant. Le bec est assez fin comme chez tous les passereaux insectivores. La queue est longue et à l'extrémité arrondie typique du genre.

Il semble qu'il y ait une assez grande variabilité individuelle, surtout sur la coloration des pattes, la longueur du bec, et même la coloration générale du dessus, plus ou moins grise ou brune.

Attention aussi à l'éclairage ; on sait qu'il a une grande influence sur les nuances de couleur, qui peuvent apparaître plus grises et froides à l'ombre, et plus chaudes et brunes au soleil !

Les différences entre les deux espèces sont dans les détails !



■ Taille

RE : 12,5 à 14 cm, masse de 11 à 15 grammes

RV : 13 à 15 cm, masse de 11 à 15 grammes.

La verderolle est très légèrement plus grande, mais ceci n'est pas utilisable sur le terrain !

▪ Parties supérieures

L'effarvatte a le dessus (calotte, nuque, manteau et dos) brun chaud ou brun-gris, très légèrement plus chaud que celui de la verderolle, avec très souvent, mais pas toujours, une nuance brun-roussâtre ou brun-jaune au croupion. Cette nuance est diagnostique, mais parfois indiscernable (photos n°1 et 16). Les jeunes en automne sont plus brun-rouille (*rustier*). Avec l'usure du plumage, les adultes deviennent plus gris avec très peu de roux en début d'automne (dessin n°1).

La verderolle a le dessus brun, un peu plus olivâtre ou verdâtre, surtout en début d'été, mais n'a pas de nuance roussâtre au croupion, qui a parfois une vague teinte brun jaune (*faint yellowish-brown tinge*). Les jeunes en automne peuvent avoir le dessus plus chaud, avec une légère teinte brun-rouille (*slight brown/rusty tinge*), surtout au croupion, mais encore plus pâle, lavé d'olive (*suffused olive*), jamais saturé de roux comme sur l'effarvatte (*never saturated with rufous as Reed*) et toujours sans effet de contraste avec le dos. Globalement, elle est plus claire (parfois nettement plus) que l'effarvatte.

On voit que tout est dans les nuances ! Il est souvent difficile de les apprécier sur des oiseaux sans cesse en mouvement et qui sont souvent en partie masqués par le feuillage ! Et les photos sont difficiles à faire pour les mêmes raisons !...

▪ Ailes (voir dessins n°2, 3 & 4)

La verderolle a la projection des primaires un tout petit peu plus longue (80 à 90% des tertiaires) et pointue que celle de l'effarvatte (70 à 80%), les primaires étant légèrement plus longues et plus étroites. Les deux espèces ont, en plumage frais, les liserés clairs (en forme de croissant) des pointes de 7 ou 8 primaires (*rather evenly spaced primary tips*) plutôt également espacés sur l'aile pliée. Ceux de l'effarvatte sont plus serrés (*bunched*). Ces liserés sont plus larges, souvent mieux visibles, sur la verderolle (photo n°4).

Les centres des tertiaires et de l'alula sont sombres, avec des liserés clairs, non concolores avec le reste des ailes, pour les deux espèces. Mais ce critère est assez variable, toutefois souvent plus marqué chez la verderolle. L'alula est souvent plus foncée chez la verderolle, mais souvent masquée par les autres plumes de l'aile ou des flancs. Les deux espèces ont une seule émargination, sur le vexille externe de la primaire n°3, la plus longue (BROWN *et al.* 2005, WILSON *et al.* 2001).

La rémige tertiaire la plus longue est toujours légèrement plus longue que la plus longue des rémiges secondaires internes chez la verderolle (photos n°2 & 4). Elle est égale ou légèrement plus courte chez l'effarvatte (photo n°12). Ceci n'est valable qu'en plumage non usé, ces plumes ne muant que dans les quartiers d'hiver, et évidemment difficile à voir sur le terrain et même sur photographie.

▪ Tête et bec

L'effarvatte a un front plus fuyant, s'aplatissant et paraissant plus doux (*flattened, gentler-looking*), impression renforcée par un bec plus long et plus fin, avec la mandibule inférieure claire, un très vague cercle orbital et un sourcil indistinct et souvent absent derrière l'œil. L'iris est assez clair (mais paraît sombre sur de nombreuses photos), brun-gris chaud ou brun-roussâtre, plus sombre chez le jeune (DEMONGIN 2020).

Le front de la verderolle est moins fuyant, ce qui lui donne un profil moins "pointu". La calotte ronde lui donne une apparence de sylviidé. Le bec est plus court, plus fort, et paraît plus épais (*shorter and stouter, also seems thick*) avec la mandibule inférieure rosâtre ou jaunâtre. Le cercle orbital est relativement bien marqué et le sourcil blanc-chamoisé (*whitish buff*) assez large, s'élargissant devant l'œil (*rather broad and bulging in front of eye, fading behind*) et disparaissant derrière l'œil. L'iris est moins clair (que celui de l'effarvatte), plutôt brun chaud chez l'adulte, grisâtre froid à brun foncé pour un 1^{er} année (DEMONGIN *op. cit.*).

Cependant, l'étude de très nombreuses photos (par exemple 12 & 17) montre vite que ces critères de sourcil et de cercle orbital sont très variables selon les individus, de même que la longueur du bec !

▪ Pattes et griffes

Les tarses de l'effarvatte sont brun gris chair ou brun-rosâtre pâle, mais presque toujours avec une nuance de vrai gris ou de gris bleuâtre foncé surtout pour les oiseaux plus jeunes (photo n°12). Les

griffes sont plus longues et moins recourbées, nettement brun-gris foncé dessus, plus jaunâtres dessous. Le critère de couleur des tarses est moins sûr pour les adultes, certaines pouvant avoir les pattes assez claires (photo n°3), mais celui des griffes est valable à tout âge.

Les tarses de la verderolle sont jaunâtre chair, brun très clair ou couleur paille (photos n°2 & 4), mais toujours avec une nuance fauve (*tawny shade*). Les pieds sont plus jaunes. Les griffes sont brun gris ou brun jaunâtre très pâle, ou jaune terne, et petites et élégantes (*small and dainty*).

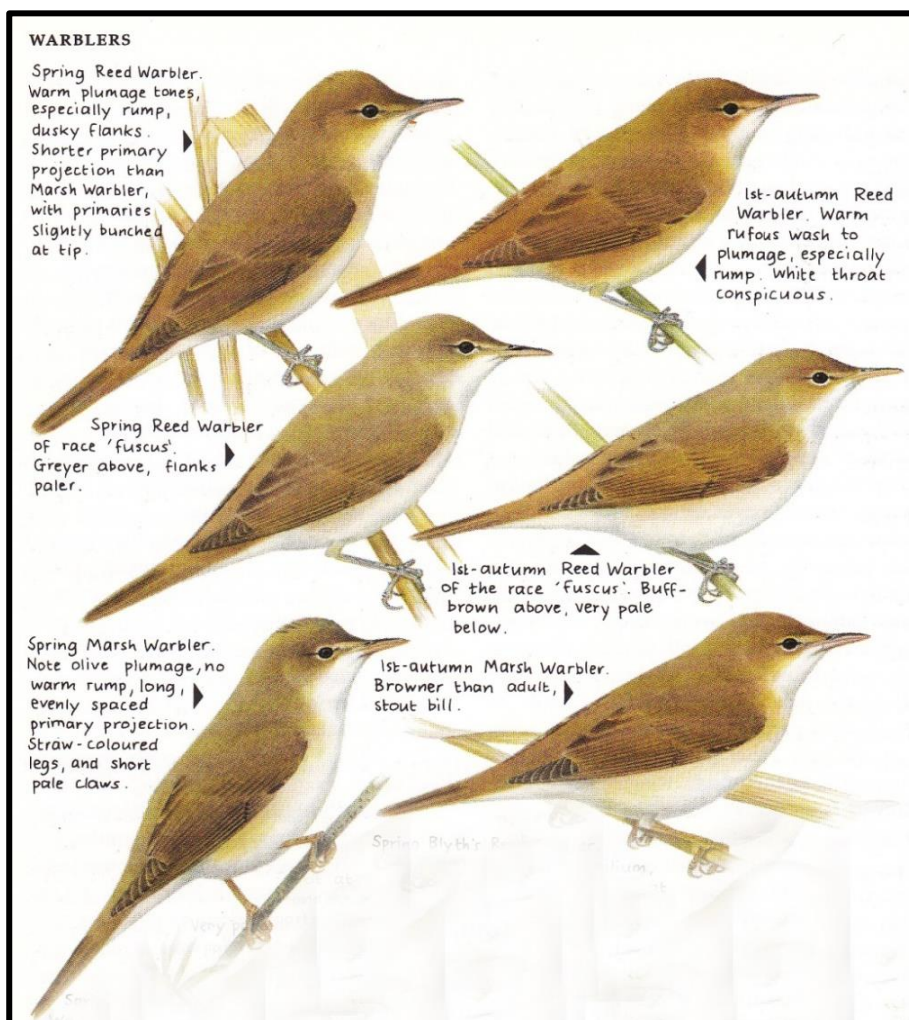
Les deux espèces ont le dessous des doigts jaunes (photos n°11 & 14). Mais la plupart des verderolles ont les pattes nettement plus claires que la plupart des effarvattes.

■ Parties inférieures

L'effarvatte tend à avoir le dessous plus lavé de jaune-cannelle chamoisé (*cinnamon yellowish-buff*), plus chaud et plus sombre aux mêmes âges, et plus marqué sur les flancs, les côtés de la poitrine et les sous-caudales. Certains individus ont les flancs plus roussâtres.

Le dessous de la verderolle est plus uniforme, lavé de jaunâtre-cannelle (*yellowish cinnamon*), plus pâle pour l'adulte en plumage frais, plus profond (*deeper*) en automne. Il y a toujours peu ou pas de contraste entre gorge et poitrine.

Les deux espèces ont le dessous plus blanc sale en plumage usé.



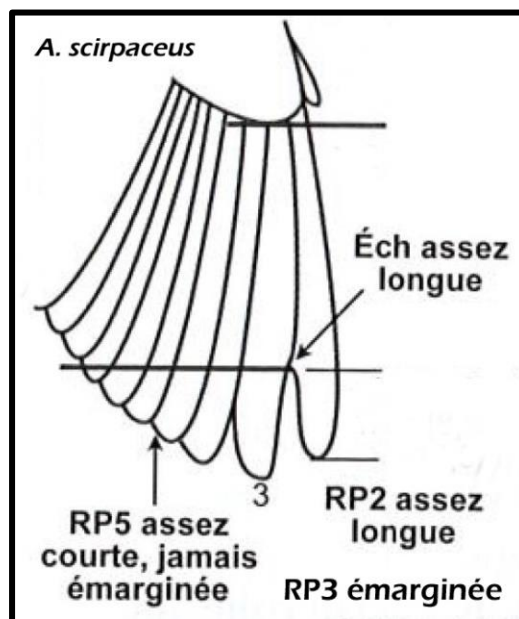
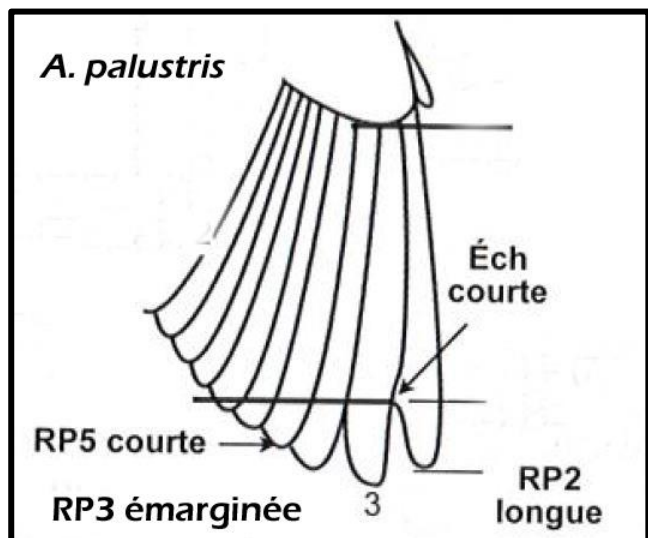
Dessin n°1 : extrait du *Macmillan*, page 188, avec l'autorisation des éditions Macmillan
La sous-espèce orientale *fuscus* n'est pas traitée dans cette note.

■ Formule alaire

Longueur de l'aile de l'effarvatte : adulte (60) 62-73 (75 ?)	juv (61) 59-72 (73 ?)
Longueur de l'aile de la verderolle : adulte (64) 66-76	juv (63) 65-75 en mm.

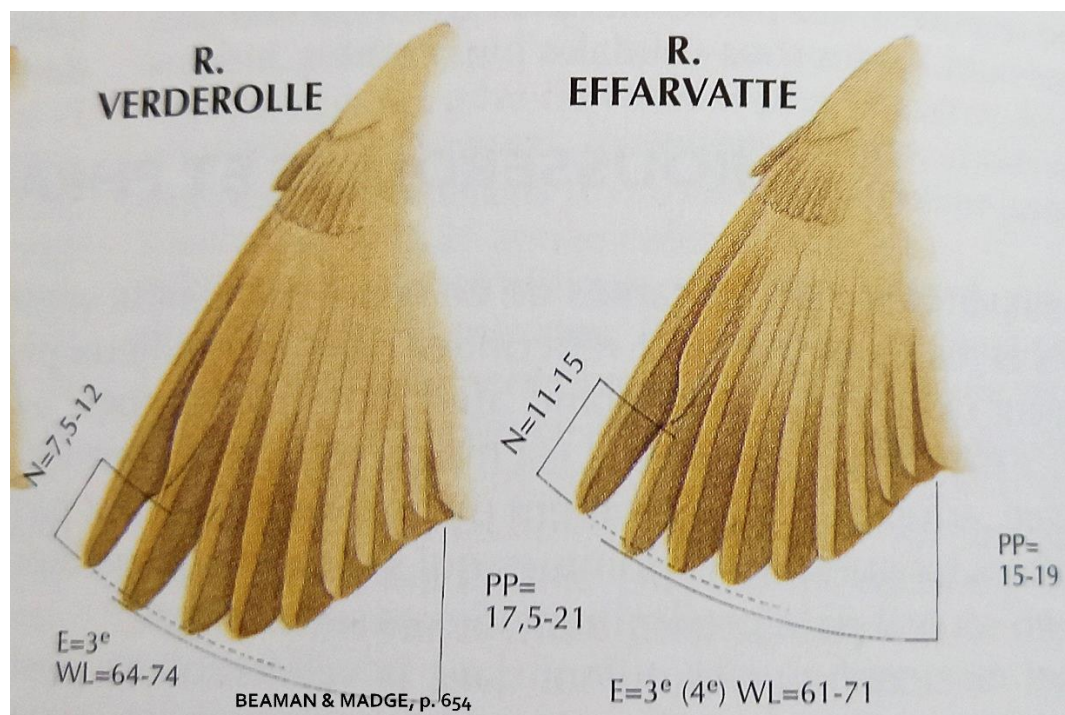
numéros	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
RP de 1 à 10	19	57	61	60	58	56	55	53	51	50
RS de 1 à 9	48	48	46	45	45	42	41	36	24	
rectrices	48	51	51	54	56	58				

Tableau n°1 : longueurs en mm des primaires, secondaires et rectrices de la R. effarvatte in BROWN et al. 2005



Dessins n°2 & 3 : formules alaires de la R. effarvatte (à droite) et de la R. verderolle (à gauche) – in DEMONGIN 2020. Pour les bagueurs, qui ont l'oiseau en main, l'échancrure (*notch*) sur le vexille interne de la deuxième primaire (RP2) est presque toujours plus longue chez l'effarvatte que chez la verderolle. RP1 est minuscule.

L'émargination sur le vexille externe de la troisième primaire de la R. verderolle tombe au-delà de la secondaire la plus longue (JONSSON 1994). Voir aussi WALINDER et al 1988.



Dessin n°4 : formules alaires de la R. effarvatte (à droite) et de la R. verderolle (à gauche) – in BEAMAN & MADGE 1998. Échancrure N de la deuxième primaire un peu plus longue chez l'effarvatte. Mais la longueur de l'aile WL est un peu plus courte, de même que la projection des primaires PP. Émargination E sur la troisième primaire pour les deux espèces (dimensions en mm).



Photo n°3 : Rousserolle effarvate, Miribel-Jonage, juin 2016, Loïc LE COMTE. Noter la coloration plutôt atypique, chair-grisâtre des pattes, très claires sur cet individu, le dessous des pieds jaunâtres, le ton rosé clair des griffes, le bec plutôt fin et l'absence de sourcil.

Aires de répartition en Europe et en France métropolitaine

La Rousserolle effarvate est une espèce polytypique largement répandue dans toute l'Europe, sauf l'Irlande, la Scandinavie et les régions montagneuses. Son aire de répartition s'étend de l'Atlantique à l'ouest, à l'extrémité de la Chine à l'est, et du sud de la Scandinavie au nord, à l'Iran au sud, avec une petite population en Afrique du Nord (DEL HOYO 2020, DUBOIS *et al.* 2008). Quatre ou cinq sous-espèces sont reconnues, *A. s. scirpaceus*, à laquelle appartient la population européenne, *A. s. fuscus*, au plumage un peu plus froid, de la Turquie au Kazakhstan, *A. s. ambiguus*, Espagne, Maroc et NO de l'Afrique (DEMONGIN 2020), et *A. s. avicenniae* sur les côtes de la Mer Rouge, avec peut-être *A. s. ammon* dans les oasis en limite Libye-Égypte (*in* www.oiseau.net).

En France, elle est présente partout, sauf dans le centre de la Bretagne, les Landes et les régions montagneuses, au-dessus de 800-900 mètres, avec, très approximativement, 120000 couples. L'espèce migre de fin juillet à fin octobre, exceptionnellement en novembre. Elle hiverne en Afrique tropicale. Le retour prénuptial débute en mars, mais surtout en avril (DUBOIS *et al.* 2008, ISSA 2015).

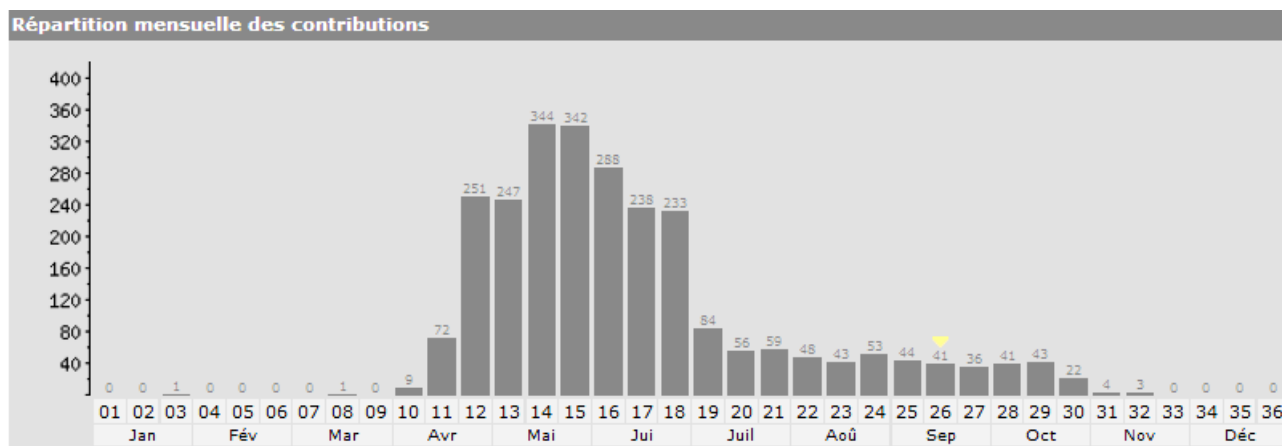
La Rousserolle verderolle, monotypique, est présente du nord-ouest de la France et du sud de l'Angleterre à la Russie, jusqu'à la mer Caspienne et l'ouest de l'Asie, ainsi que, en latitude, du sud de la Finlande jusqu'au Balkans et au Caucase. Contrairement à la plupart des oiseaux de l'Europe centrale, elle suit surtout un trajet migratoire oriental, traversant le Bosphore, Israël et l'Égypte. Elle est donc rare au passage en Europe de l'Ouest (*in* www.oiseau.net).

En France, MAYAUD (1936) la disait : « *Nidificateur : Nord et Est de la France ; hautes vallées alpestres* ». Elle est nicheuse de la Normandie au nord des Alpes, avec moins de 20000 couples, et migre vers le sud-est. L'espèce semble en expansion vers la Bretagne, l'Auvergne, etc... Mais elle est absente de la Dombes (DUBOIS *et al.* 2008, DECEUNINCK 2015). La migration débute dans la deuxième décade de juillet jusqu'à début septembre, les dates plus tardives, jusqu'à octobre, étant très rares. L'espèce hiverne dans le sud-est de l'Afrique. Le retour prénuptial est observé début mai, rarement fin avril.

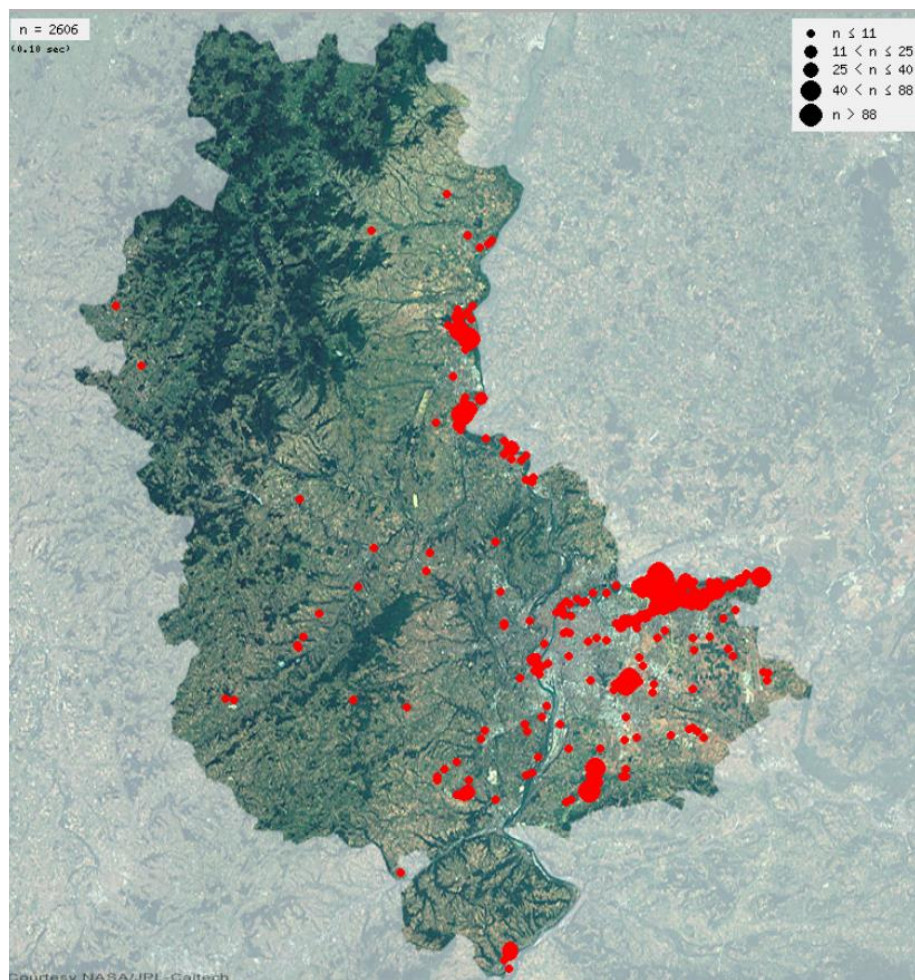
Statut dans le Rhône et la Métropole de Lyon

L'effarvate est une nicheuse peu commune et localisée (LE COMTE & TISSIER 2019). On la trouve en été dans les zones favorables de Miribel-Jonage, du Grand Large et du Val de Saône, les zones humides de Jons et des marais de l'Ozon, mais aussi au Parc Technologique de Saint-Priest, dans les roselières de Montagny et Chassagny, même dans quelques secteurs des Monts du Lyonnais, etc. (photo n°3 et carte n°1). Elle y est présente d'avril à octobre (graphe n°1). En migration, elle peut être vue un peu partout.

On trouve environ 2700 citations dans la base *Visionature* de 1991 à 2021, réparties surtout dans la moitié est du territoire (carte n°1).



Grappe n°1 : répartition des citations de la Rousserolle effarvate par décennie. Source : faune-rhone.org



Carte n°1 : répartition des citations de la Rousserolle effarvate dans le Rhône et la Métropole de Lyon. Source : faune-rhone.org

OLPHE-GALLIARD (1891) la donnait très commune dans les localités du bord de Rhône, de même que la Rousserolle turdoïde *Acrocephalus arundinaceus*. Son oiseau exposé au musée de Gap est étiqueté R. verderolle *A. palustris*, mais semble plus proche de l'effarvatte. Il est probable que les roselières étaient alors répandues sur les bords du fleuve, aujourd'hui bien canalisé ! D'où l'abondance de ces petites fauvettes aquatiques (TISSIER 2018).

OLPHE-GALLIARD ne cite pas la Rousserolle verderolle. Cependant, DOUAUD (1952) la cite en 1948 dans une "losne" du Rhône.

La verderolle ne niche pas en région lyonnaise et se rencontre très rarement en période de migration, fin avril ou mai, et août-septembre, plus rarement octobre. Quelques observations en juin et juillet traduisent une petite progression de l'espèce vers l'ouest de son aire de répartition européenne. Par exemple, personnellement, avec Alexandre RENAUDIER, nous l'avions entendue chanter le 5 juillet 1989, dans la vaste haie qui borde la digue nord du réservoir du Grand Large (« Petite Camargue »).



Photo n°4 : Rousserolle verderolle, anonyme, sur CRBPO Info - <http://crbpoinfo.blogspot.com>



Dessin n°5 : Rousserolle verderolle in JONSSON 1994

Citations de Rousserolle verderolle dans la base *faune-rhone.org*

Il n'y a que **5 citations** dûment homologuées ou validées dans la base *Visionature* pour le Rhône et la Métropole de Lyon. Deux autres données correspondent très probablement à cette espèce, mais n'ont pas été homologuées faute de description précise ou de fiche CHR.

- La première citation est celle de l'oiseau du Grand Large au 5 juillet 1989, supposé non nicheur, mais au chant très énergique (A. RENAUDIER, D. TISSIER, Ph. DARDENNE), donnée validée et publiée dans *l'Effraie* n°7 (RENAUDIER 1989).

Une donnée de septembre 2008 à la roselière de la Petite Camargue n'a malheureusement pas fait l'objet de fiche ou de description.

Un autre oiseau, très probablement de cette espèce, a été noté les 6 et 9 juin 2013, au même endroit, mais malheureusement sans description et avec un commentaire trop succinct.

- La deuxième donnée validée est celle d'un chanteur à Jons le 12 juin 2015 (Cyrille FREY).
- La troisième est obtenue à la gravière de Joux d'Arnas, en milieu arbustif, le 27 septembre 2015 (Gilles CORSAND), validée malgré la date bien tardive, avec un bec plutôt court, sans nuance de roux et avec des pattes semblant un peu gris-jaunâtre sur certaines photos (photos n°5 & 6).



Photos n°5 et 6 : Rousserolle verderolle, Arnas, 27 septembre 2015, Gilles CORSAND

- La quatrième donnée a été obtenue le lendemain, 28 septembre 2015, au Parc Technologique de Saint-Priest (D. TISSIER, Olivier ROLLET). L'oiseau a été revu le 29 (Guillaume BRUNEAU) et le 1^{er} octobre (Pierre FOULQUIER) dans le même arbre, un chêne vert en bordure de roselière. À noter que l'oiseau plongeait parfois dans les phragmites pour capturer une proie, mais revenait systématiquement dans l'arbre.
- Une cinquième donnée est obtenue le 15 octobre 2018 à Arnas, en milieu arbustif. Elle a été validée malgré la date très tardive, des griffes plutôt sombres et la mandibule inférieure un peu grise (critères variables). Mais la projection primaire est très longue, le croupion bien verdâtre terne sans roux, le bec fort et un peu court, les parties supérieures verdâtre olive, et la formule alaire correspondant à l'espèce. Photos n°7 & 8.



Photos n°7 et 8 : Rousserolle verderolle, Arnas, 15 octobre 2018, Gilles CORSAND

Enfin, un oiseau est entendu à Yzeron, dans un talweg très humide de fougères et de buissons bas, éloigné de la lisière de forêt, le 22 mai 2020 (Gilles BOUSQUET) ; il s'agit très probablement de cette espèce, avec le chant bien typique, mais malheureusement sans fiche CHR.

Un oiseau possible aussi le 4 septembre 2021 à Arnas, rousserolle dont le chant semble correspondre à l'espèce (Thomas TRIOL).

Certaines données ont suscité débats, voire controverses ! C'est le cas, par exemple, des trois citations avec les photos n°9, 10 et 11 ci-dessous :



Photo n°9 : Rousserolle indéterminée, Arnas, 24 septembre 2020, Arnas, Gilles CORSAND.

Les pattes grises, les griffes bien grises, la projection des primaires pas très longue, la nuance de roux au croupion et aux flancs, la formule alaire, ainsi que la date tardive, orientent plutôt vers l'effarvate. Mais le profil de la tête bien rond, le cercle oculaire marqué, le bec assez fort et court, l'alula bien marquée, le dessus brun-gris froid, le dessous blanc sale, mèneraient à la verderolle.



Photo n°10 : probable Rousserolle effarvate, Miribel-Jonage, 18 octobre 2016, Loïc LE COMTE. Roselière, le bec est plutôt court et fort, mais le ton chaud, le croupion roux, les nuances rousses aux flancs visibles sur une autre photo, les pattes et les griffes grises, les tertiaires unies et surtout la date très tardive orientent vers cette espèce.



Photo n°11 : rousserolle indéterminée, probable verderolle (?), 3 septembre 2021, Lyon-Gerland, D. TISSIER

Oiseau en milieu arbustif buissonnant. Bec assez épais, mais plus long que ce que montre la photo. Queue longue, large et à l'extrémité arrondie. Pattes jaune grisâtre. Griffes jaunes. Quasiment pas de sourcil. Tête uniforme et sans marque distinctive. Ton général beige-chamois sans contraste fort entre dessus et dessous, même ton au croupion. Projection des primaires assez grande.

Ce pourrait être une *R. verderolle* juvénile. Le ton très clair beige-sable fauve est inhabituel, mais peut-être propre aux jeunes, qu'on n'a pas l'habitude de voir à Lyon ! Le croupion (qu'on ne voit pas sur cette photo) est très clair aussi et de même couleur que le manteau et le dos, sans aucune nuance de roux. Les pattes jaunâtres, les griffes jaune clair, la projection des primaires longue, les liserés clairs aux primaires et aux tertiaires, le bec fort, la tête ronde avec cercle orbital visible, plaident aussi pour une verderolle !

Reste un petit doute à cause de la longueur du bec... et de la coloration vraiment inhabituelle, semble-t-il ? Pourrait-il s'agir d'un oiseau dont la pigmentation serait anormale, avec une légère coloration « isabelle » qu'on trouve (exceptionnellement) chez d'autres espèces ?...

Conclusion

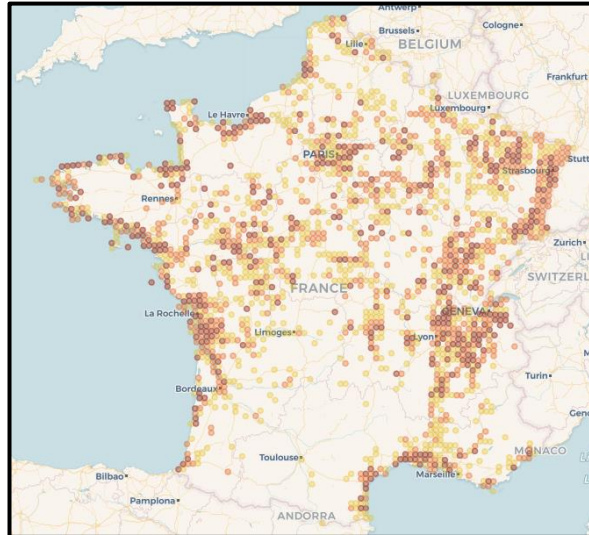
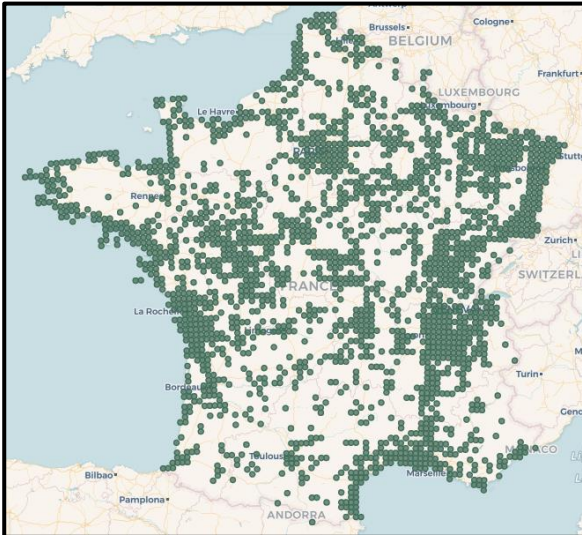
La Rousserolle effarvate et la Rousserolle verderolle sont deux espèces très semblables et leur identification sur le terrain est difficile en l'absence de chant. Même avec de bonnes photographies, il est très difficile de voir tous les critères diagnostiques surtout que certains d'entre eux, comme la longueur du bec, la couleur des pattes ou même la coloration des parties supérieures peuvent être variables d'un individu à l'autre (voir par exemple WILSON *et al.* 2001). Il y a aussi de très rares cas d'hybridation entre les deux espèces (DEMONGIN *op. cit.*).

Dans certains cas, il faut se résoudre à ne pas pouvoir mettre un nom d'espèce sur certains oiseaux, ce qui est toujours un peu frustrant pour l'observateur passionné !

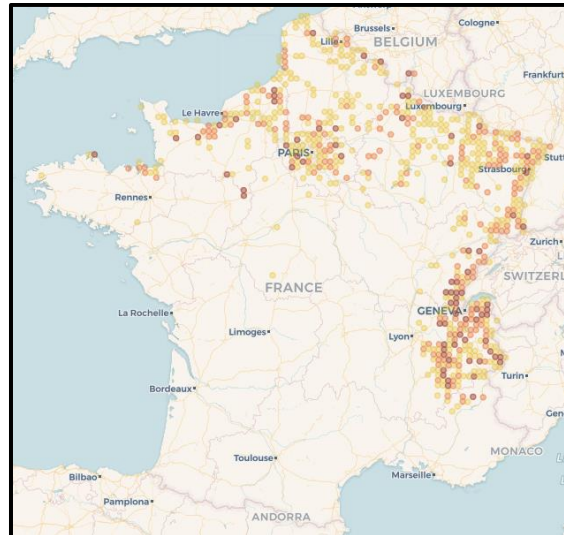
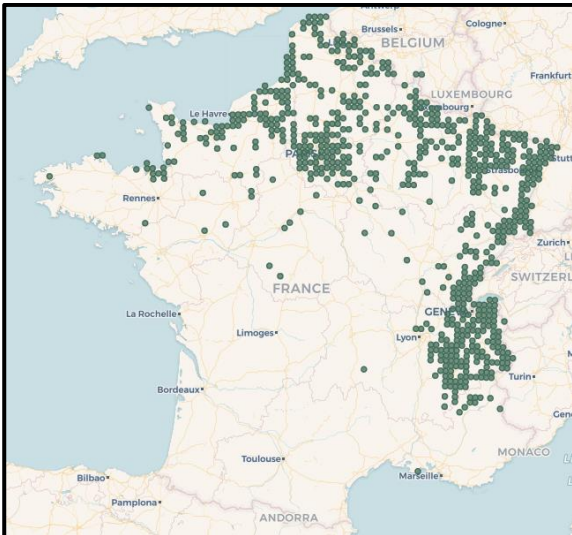
Si la première est nicheuse et souvent entendue ou vue en région lyonnaise, la seconde reste d'apparition exceptionnelle avec seulement cinq citations validées dans le Rhône et la Métropole de Lyon. Mais si son expansion en Europe occidentale se confirme, il est intéressant de garder en mémoire les données actuelles et, à l'occasion d'une observation d'une rousserolle, d'avoir bien mémorisé les critères à examiner attentivement si l'oiseau veut bien s'y prêter !

Dominique TISSIER

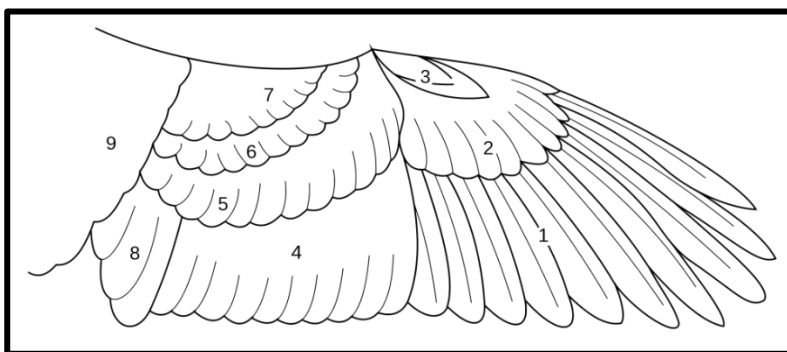
Annexes



Cartes n°2 & 3 : Rousserolle effarvatte, à gauche, présence en France – à droite, nidification. www.oiseauxdefrance.org



Cartes n°4 & 5 : Rousserolle verderolle, à gauche, présence en France – à droite, nidification. www.oiseauxdefrance.org



Formule alaire : 1.Rémiges primaires - 2.Couvertures primaires - 3.Alula - 4.Rémiges secondaires - 5.Grandes couvertures - 6.Moyennes couvertures - 7.Petites couvertures - 8.Rémiges tertiaires - 9.Plumes scapulaires.

Les rémiges sont asymétriques, c'est ce qui permet le vol ; les vexilles externes n'ont pas la même largeur, ni souvent la même longueur que les vexilles internes. Certaines rémiges sont émarginées ou échancrées.

L'**émargination** est la partie du vexille externe qui est rétrécie. On parle d'échancrure pour le vexille interne (BROWN *et al. op. cit.*). Ceci donne un espace entre les extrémités des rémiges primaires. On ne connaît pas précisément leur rôle ou leur impact, mais ils permettraient aux plumes de mieux résister aux grosses pressions de l'air résultant des battements des ailes. *in* [https://fr.wikipedia.org/wiki/Émargination_\(plume\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Émargination_(plume))

Les rémiges primaires sont en général numérotées de la plus externe (1) à la plus interne (10). Chez les passereaux, la première est souvent bien plus petite que la deuxième, parfois même minuscule.

Quelques photos de Rousserolles effarvates prises dans la base *Visionature* du Rhône :



Photo n°12 : Rousserolle effarvate, mâle chanteur, Miribel-Jonage, juillet 2021, Pierre-Laurent LEBONDIDIER. Noter la coloration brun chaud, les flancs lavés de chamois-roussâtre, la couleur des pattes et des griffes, le bec plutôt fin et long avec la mandibule inférieure jaune-orangé, la quasi absence de sourcil et le cercle orbital indistinct. La gorge est hérissée quand l'oiseau chante.



Photo n°13 : Rousserolle effarvate, Miribel-Jonage, avril 2021, Pierre-Laurent LEBONDIDIER



Photo n°14 : Rousserolle effarvatte, Miribel-Jonage, juillet 2019, Pierre-Laurent LEBONDIDIER. Noter le bec assez long, le dessous des pieds jaune et les griffes grises, ainsi que les flancs teintés de roux.



Photo n°15 : nid de Rousserolle effarvatte, Saint-Priest, avril 2017, Élodie ROSINSKI et Dominique TISSIER



Photo n°16 : R. effarvate, Port-Rambaud, Lyon, juin 2016, Sorlin CHANEL



Photo n°17 : Rousserolle effarvate, Miribel-Jonage, avril 2016, Jean-Marie NICOLAS.
Cercle oculaire bien net sur cet individu !

Remerciements

Merci à ceux qui ont pris le temps de réfléchir avec moi à l'identification de l'oiseau de la photo n°11, Steve AUGIRON, Jean-François BLANC, Alain CHABROLLE, Paul ADLAM, et Camille MIRO qui m'a transmis le *Demongin*. Une pensée pour notre ami Alexandre RENAUDIER, trop tôt disparu, qui m'avait offert le *Harris* en 1992, à une époque où j'étais encore très peu expérimenté en ornithologie. Merci aussi aux observateurs qui transmettent leurs données sur la base *Visionature*.

Merci aux relecteurs assidus, ainsi qu'à Jonathan qui corrige attentivement mes fautes d'anglais !

Bibliographie

- **ALSTRÖM P., COLSTON P. & LEWINGTON I. (1992).** *Guide des Oiseaux accidentels et rares en Europe*. Adaptation française de Michel CUISIN. Delachaux & Niestlé & David PERRET éditeur, Neuchâtel, Paris : 448 pages. Voir pages 355-356-357 et planche 48.
- **BEAMAN M. & MADGE S. (1998).** *Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental*. Traduction et adaptation par Philippe J. DUBOIS, Marc DUQUET & Guilhem LESAFFRE. Nathan, Paris, 872 pages. Voir pages 659-660 et planche page 692.
- **BROWN R., FERGUSON J., LAWRENCE M. & LEES D. (2005).** *Guide des traces et indices d'oiseaux*. Traduction par Maxime ZUCCA. Delachaux et Niestlé, Paris, 333 pages. Voir pages 142 et 162.
- **DECEUNINCK B. (2015).** Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris* - in ISSA N. & MULLER Y. Coord. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux & Niestlé, Paris. Pages 1024-1025.
- **DEL HOYO J. (2020).** *All the Birds of the World*. Lynx Edicions, Barcelona, page 599.
- **DEMONGIN L. (2020).** *Guide d'identification des oiseaux en main*. Édition 2020, 312 pages.
- **DOUAUD J. (1952).** Quelques Oiseaux des Monts du Lyonnais et des Monts d'Or. *Alauda* tome XX, fasc. 3, 174-178.
- **DUBOIS P.J., LE MARÉCHAL P., OLIOSO G. & YÉSOU P. (2008).** *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris, 560 pages. Voir pages 398-399.
- **HARRIS A., TUCKER L. & VINICOMBE K. (1992).** *Identifier les Oiseaux*. Delachaux & Niestlé et David Perret éditeurs, Paris, 226 pages. Voir pages 178-179-180.
- **HARRIS A., SHIRIHAI H. & CHRISTIE D.A. (1996).** *The MacMillan Birder's Guide to European and Middle Eastern Birds*. MacMillan, London and Basingstoke, 249 p.: pages 186 à 189.
- **ISSA N. (2015).** Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus* - in ISSA N. & MULLER Y. Coord. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux & Niestlé, Paris. Pages 1026 à 1029.
- **JONSSON L. (1994).** *Les Oiseaux d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*. Traduction par Philippe J. DUBOIS, Marc DUQUET & Guilhem LESAFFRE. Nathan, Paris, 559 pp. Voir page 428.
- **LE COMTE L. & TISSIER D. (2019).** *Les Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon*. Chante-Éditions, Lyon, 285 pages.
- **LPO-Rhône (2021).** Base de données *Visionature* - sur www.faune-rhone.org. LPO-Rhône, Lyon.
- **MAYAUD N. (1936).** *Inventaire des Oiseaux de France*. Société d'Études ornithologiques. André BLOT éditeur, Paris, 220 pages. Voir page 132.
- **MULLARNEY K., SVENSSON L. & ZETTERSTRÖM D. (2010).** *Le guide Ornitho*. Delachaux & Niestlé, Lausanne : 448 pages. Pages 122-123.

- **OLPHE-GALLIARD L. (1891).** *Catalogue des Oiseaux des environs de Lyon*. Imprimerie PITRAT, Lyon. : 74 pages. Réédité quasi intégralement et commenté dans *l'Effraie* n°48, D. TISSIER 2018.
- **RENAUDIER A. (1989).** Observation d'une Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris* dans le département du Rhône (69). *L'Effraie* n°7, page 96, CORA-Rhône, Lyon.
- **WALINDER G., KARLSSON L. & PERSSON K. (1988).** A new method for separating Marsh Warblers *Acrocephalus palustris* from Reed Warblers *A. scirpaceus*. *Ringing & Migration*, 9, 55-62.
- **WILSON J.D., AKRIOTIS T., BALMER D.E. & KYRKOS A. (2001).** Identification of Marsh Warblers *Acrocephalus palustris* and Reed Warblers *A. scirpaceus* on autumn migration through the eastern Mediterranean. *Ringing & Migration*, 20, 224-232.

Voir aussi :

<http://www.ornithomedia.com/pratique/identification/differencier-rousserolles-effarvatte-verderolle-02198.html>
<https://www.oiseauxdefrance.org/prospecting?species=4195>
[Rousserolles et phragmites \(oiseaux-nature.be\)](http://oiseaux-nature.be)

Résumé : La Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus* et la Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris* sont deux espèces très difficiles à différencier. L'article fait la synthèse de plusieurs guides ornithologiques et donne en détail les critères d'identification, avec de nombreux exemples. Le statut des deux espèces dans le Rhône et la Métropole de Lyon est présenté, l'effarvate n'y étant pas rare, mais la verderolle très occasionnelle avec seulement cinq données validées. Un cas particulier d'un oiseau au ton très clair, beige-sable fauve inhabituel, observé à Lyon, est discuté.

Abstract: The Eurasian Reed Warbler *Acrocephalus scirpaceus* and the Marsh Warbler *Acrocephalus palustris* are two species which are very difficult to separate. The article synthesizes several ornithological guides and gives the identification criteria in some detail, with many examples. The status of the two species in the Rhône and *la Métropole de Lyon* is presented, Reed being not rare, but Marsh very occasional with only five validated data. A special record of a bird with a very light tone, unusual sandy tawny-beige, observed in Lyon, is discussed.